

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal



TABLE DES MATIÈRES

03 MOT DE LA MAIRESSE

Le conseil d'arrondissement

04 MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

Les directions

05 L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS

La réfection des réseaux souterrains, des rues et trottoirs
Les collectes

Collectes des matières recyclables et résiduelles

Des opérations de déneigement efficaces

Une deuxième phase de fouilles archéologiques

L'amélioration dans les parcs

L'environnement au cœur des actions

La Grande Opération Montréal.net

Patrouille bleue

Le concours d'embellissement, une année record!

08 PLUS PRÈS DU CITOYEN

Le greffe en statistiques

Le conseil d'arrondissement

Élection partielle à la mairie de RDP-PAT

Comités

Comité consultatif d'urbanisme

Comité de circulation

S'informer aux bureaux Accès Montréal

Dés outils pour informer la population

Des campagnes efficaces

Collectes des déchets et de recyclage

L'Été show se donne des ailes

Sécurité routière

Plan de mesures d'urgence de relève et de missions

Au cas où...

Programme d'éducation

13 UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS À PROXIMITÉ

La culture et les bibliothèques

Programmation culturelle des maisons de la culture

Des bibliothèques animées

Des projets de médiation culturelle

La renaissance du Vieux-Moulin

Partenariats

L'Été show

L'art école et activités dans les CPE

Les sports et les loisirs

Des équipements de qualité pour les citoyens

Une offre de service diversifiée

Des initiatives pour les jeunes

Le développement social

Des actions d'aide humanitaire

Des projets qui répondent aux besoins

La communauté à l'honneur

17 L'AMÉNAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Nouvel encadrement des activités de déneigement

Installation de piscines résidentielles

Le développement économique

La croissance continue du secteur résidentiel

19 DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

La composition des effectifs pour l'année 2010

L'accessibilité universelle

La santé et la sécurité au travail - la formation

21 LES EMPLOYÉS S'IMPLIQUENT

Centraide et Croix-Rouge

En hommage aux retraités

Nouveau look et virage électronique pour l'Empreinte

Kaléidoscope

47 dons qui comptent!

Éditeurs : Daniel Le Pape, urb., MBA directeur d'arrondissement, M^{re} Dany Barbeau, directrice du bureau d'arrondissement

Rédaction et coordination : Division des relations avec les citoyens et communications

Photographies : Ville de Montréal

Graphisme : Studio de design graphique

Publication : Juin 2011

ISBN : 2-923135-68-7



Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement

MOT DE LA MAIRESSE

Je suis très fière de vous présenter le Rapport d'activités 2010 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. À la lecture de ce document, vous découvrirez les nombreuses réalisations qui ont marqué l'année 2010.

Cette dernière année marque un vent de changement! Des orientations claires ont été données afin que le développement durable, la propreté et l'amélioration des parcs, des voies publiques et des routes, la sécurité, l'accessibilité des installations municipales de même que l'amélioration continue de nos services aux citoyens soient au cœur de nos priorités.

Il importe de souligner que la réussite de nos différents projets ne serait pas possible sans l'implication constante des élus, des employés, des partenaires et des citoyens, qui font chacun parties prenantes de notre communauté.

Avec mes collègues du conseil d'arrondissement, je m'engage à poursuivre le travail au cours de la prochaine année, avec comme souci constant le développement et le rayonnement de notre territoire de même que l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens.

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT



Suzanne Décarie
Conseillère de la Ville
District de Pointe-aux-Trembles



Gilles Déziel
Conseiller d'arrondissement
District de Pointe-aux-Trembles



Caroline Bourgeois
Conseillère de la Ville
District de La Pointe-aux-Prairies



Mario Blanchet
Conseiller d'arrondissement
District de La Pointe-aux-Prairies



Maria Calderone
Conseillère de la Ville
District de Rivière-des-Prairies



Giovanni Rapanà
Conseiller d'arrondissement
District de Rivière-des-Prairies



Daniel Le Pape
Directeur d'arrondissement,
urbaniste, MBA

MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

Avec une population de plus de 105 000 habitants, notre arrondissement se situe au sixième rang en importance en terme de population au sein de la grande ville de Montréal. Notre plus grand objectif est de répondre aux besoins des résidents, en offrant des services de qualité dans les champs de compétences de l'arrondissement.

Le présent rapport d'activités illustre les résultats des différentes directions en matière de réalisations et de services offerts aux citoyens. Je tiens à saluer toute l'équipe de direction et les employés de l'arrondissement qui ont fait des efforts soutenus pour offrir les meilleurs services de proximité, malgré les impératifs budgétaires.

Soyez assurés que nous poursuivrons notre engagement pour l'amélioration des services et que nous ne ménagerons aucun effort à développer notre arrondissement pour offrir un milieu de vie sécuritaire et de qualité.

LES DIRECTIONS



De gauche à droite :

Dany Barbeau

Directrice du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement, avocate

Marie-France Frigon

Directrice de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises

Gaëtan Bégin

Directeur des travaux publics

Daniel Le Pape

Directeur d'arrondissement

Martin Coutu

Directeur de la culture, des sports,
des loisirs et du développement social

Jacques Provost

Directeur des services administratifs



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS

Une des missions de l'arrondissement consiste à assurer aux citoyens le fonctionnement efficace des infrastructures civiles, routières et récréatives, de même que la qualité de l'environnement dans les domaines des parcs, de la voirie et de la circulation pour leur assurer un mieux-être et un cadre de vie sain, propre et sécuritaire.

En 2010, l'arrondissement a maintenu ses priorités visant la sécurité, l'accessibilité dans les parcs et installations, la propreté dans les parcs, les voies publiques et les routes.

LA RÉFECTION DES RÉSEAUX SOUTERRAINS, DES RUES ET DES TROTTOIRS : UNE ANNÉE RECORD!

Dans le but de promouvoir et de poursuivre le développement soutenu de l'arrondissement, une part importante du budget 2010, soit plus de 63 %, a été consacrée à la réfection routière et au réaménagement des rues.

Du côté de la réfection routière, quatre tronçons de rue en macadam ont été refaits totalisant une surface globale de 10 425 mètres carrés.

Il s'agit de :

- 1^{re} Avenue, du boulevard Perras au boulevard Gouin
- 86^e Avenue, de la 62^e Rue à la 64^e Rue
- 4^e Rue, de la 86^e Avenue à la 87^e Avenue
- 6^e Rue, de la 86^e Avenue à la 87^e Avenue

Un investissement de 340 000 \$ a été alloué pour la réfection de trottoirs et d'entrées charretières. Pour la 52^e Avenue, un premier montant de 290 552,59 \$ a été alloué pour la construction d'un tournebride.

Quant aux réseaux souterrains, plusieurs projets ont été réalisés en partenariat avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau de la Ville de Montréal (DGSRE),

notamment l'auscultation et le diagnostic du réseau de distribution d'eau potable au cours desquels 2212 bornes d'incendie ont été inspectées. La réhabilitation de 4850 mètres linéaires de conduites d'aqueduc et d'égouts par gainage structural ainsi que les travaux de reconstruction des aqueducs, des égouts et du pavage de la chaussée et des trottoirs sur la 8^e Avenue, entre la rue Notre-Dame et le fleuve St-Laurent, sont aussi des projets réalisés en collaboration avec la DGSRE.

Plusieurs projets ont aussi été menés selon des protocoles d'ententes avec les promoteurs : Ruisseau Pinel, Sigler et Borcellino (RDP), Faubourg Pointe-aux-Prairies (RDP), Domaine-Michel Angélo (RDP), Le Valencia (RDP) et le prolongement de la rue Victoria (PAT). Ils ont ainsi permis la réalisation de :

- 2230 mètres linéaires d'égouts sanitaires
- 3144 mètres linéaires d'égouts pluviaux
- 3160 mètres linéaires d'aqueduc
- 1855 mètres linéaires de bordures
- 5361 mètres linéaires de trottoirs
- 35 190 mètres carrés de pavage
- 131 lampadaires d'éclairage résidentiels

Les collectes

L'arrondissement compte plusieurs types de collectes afin de répondre adéquatement aux besoins des citoyens. Il s'agit de la collecte des résidus verts au printemps et à l'automne, des arbres de Noël naturels après les fêtes, des objets volumineux, des matières résiduelles et des matières recyclables tout au long de l'année.

Collectes des matières recyclables et résiduelles

Le renouvellement des contrats, qui couvre la période 2011 à 2013, s'est effectué en 2010 en prévision du changement d'horaire des collectes des déchets domestiques et des matières recyclables. La collecte des déchets domestiques passera de deux à une fois par semaine dès le 1^{er} janvier 2011.

Des opérations de déneigement efficaces

À l'automne 2010, dans le but d'améliorer les services d'enlèvement de la neige, les nouveaux contrats prévoient des clauses spécifiques au cahier des charges et permettront, dès 2011, de réduire, de 24 h, les opérations de chargement.

De plus, une réorganisation stratégique a été mise en place et a permis aux cols bleus affectés aux opérations de réduire également le délai d'opération de chargement.



Une deuxième phase de fouilles archéologiques

Dans le cadre du projet de revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles, des fouilles archéologiques ont été entreprises à l'automne 2010 au cœur du noyau villageois. Ces recherches archéologiques ont permis la découverte des vestiges de la vieille église de 1710 et de la première palissade du fort de Pointe-aux-Trembles. Elles permettront aussi de planifier, éventuellement, leur mise en valeur dans le cadre de la création d'une future place publique à l'intersection du boulevard Saint-Jean-Baptiste et de la rue Notre-Dame.



L'amélioration dans les parcs

L'aménagement et l'embellissement dans les parcs sont au cœur des préoccupations de l'arrondissement. Plusieurs parcs ont fait l'objet de réaménagements qui ont permis aux nombreuses familles de l'arrondissement de profiter encore plus des espaces verts sur le territoire.

Parmi les projets réalisés en 2010, mentionnons l'aménagement de jeux d'eau automatiques au parc Montmartre dans le district de La Pointe-aux-Prairies. Des tables et des aires de pique-niques ont été installées en périphérie de ces nouvelles installations. Représentant des investissements de 348 000 \$, le réaménagement du parc inclut l'installation d'éclairage, un nouveau mobilier et la réfection de sentiers.

Trois terrains de tennis ont été aménagés au parc Marie-Claire Daveluy. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme de renouveau urbain conclu entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales pour la revitalisation de quartiers sensibles. Les terrains sont maintenant recouverts d'un revêtement en acrylique, éclairés et ceinturés de clôtures qui les rendent encore plus sécuritaires.

L'arrondissement a aussi procédé au remplacement de la surface synthétique du terrain de soccer et à l'installation d'un tableau d'affichage du parc de la Polyvalente Pointe-aux-Trembles. Aux parcs Versailles et Campobasso, les aires de jeu et de détente ainsi que le mobilier urbain ont été améliorés. Afin de rendre ces parcs propices à la détente et au confort et de poursuivre l'objectif de développement durable, des arbres ont aussi été plantés.



L'environnement au cœur des actions

La Grande Opération Montréal.net

Depuis plusieurs années, l'arrondissement identifie la propreté et l'embellissement comme étant des enjeux prioritaires. C'est pourquoi, en 2010, il s'est associé à la *Grande Opération Montréal.net* en invitant les citoyens à s'inscrire à une activité de propreté et de nettoyage dans les parcs, les ruelles et les trottoirs. Cette opération, qui s'est déroulée la fin de semaine du 24 et 25 avril 2010, a été proposée par la Ville de Montréal. Elle a bénéficié du soutien de l'Éco de la Pointe-aux-Prairies qui a coordonné les opérations de nettoyage lors de cette fin de semaine.

Les participants inscrits ont reçu une trousse de propreté incluant gants, sacs à ordures et chandails.

Patrouille bleue

La Patrouille bleue est un nouveau programme qui a vu le jour en 2010. Ce projet est issu d'une entente entre le Service de l'eau de la Ville de Montréal et le Regroupement

des écoquartiers, en partenariat avec le Réseau environnement. Son mandat est de promouvoir la saine gestion de l'eau auprès des citoyens et des entrepreneurs privés de proposer des gestes simples pour la préserver.

Pendant deux semaines, deux patrouilleurs ont travaillé à promouvoir une saine gestion de l'eau, à sensibiliser les citoyens sur l'importance d'économiser l'eau potable et les encourager à utiliser des équipements efficaces pour préserver cette ressource essentielle. Au total, un peu plus de 1500 citoyens ont été sensibilisés sur le territoire de l'arrondissement. Les camps de jour et quincailleries ont aussi été ciblés. Les patrouilleurs ont notamment effectué à vélo une tournée de distribution de dépliants visant à sensibiliser les citoyens à la récupération de l'eau de pluie.

Concours d'embellissement, une année record!

En 2010, le concours d'embellissement a atteint un taux de participation record! Ce taux a plus que doublé et au total, plus de 150 participants se sont inscrits.

Ce concours annuel profite du soutien de l'Éco de la Pointe-aux-Prairies (ÉcoPAP) et vise à embellir le paysage urbain de l'arrondissement. Les citoyens, commerces, industries et institutions étaient invités à faire valoir leur aménagement paysager en s'inscrivant au concours, entre le 17 mai et le 15 juillet, dans l'une des cinq catégories proposées.

L'initiative des participants d'aménager des espaces verts et des agencements de fleurs contribue à rendre l'environnement collectif plus agréable et plus propre. Une nouveauté cette année : les citoyens pouvaient s'inscrire via un formulaire interactif sur le site Web de l'arrondissement. Le succès de cette édition est sans doute lié à cette initiative, car plus de la moitié des participants ont choisi cette option. Une autre action qui rejoint l'orientation de développement durable.



PLUS PRÈS DU CITOYEN



L'administration municipale veille à la bonne marche de la vie démocratique. La préparation, la tenue et le suivi du conseil d'arrondissement et des séances publiques de consultation, la gestion des archives, l'accès à l'information, la rédaction et la procédure d'adoption et d'approbation des règlements et les questions d'ordre juridique font partie des fonctions prioritaires des équipes en place.

Le greffe en statistiques

- Plus de 200 demandes d'accès à l'information
- Près d'une centaine de parutions dans les journaux locaux, incluant appels d'offre et avis publics
- Près de 70 adoptions et approbations de règlements et d'ordonnances
- Près d'une cinquantaine d'ouvertures d'appels d'offres (sur invitation et publiques)

Le conseil d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement est formé de la mairesse, de trois conseillers d'arrondissement et de trois conseillères de la ville qui siègent également au conseil municipal de la Ville de Montréal.

Au cours de l'année 2010, le conseil d'arrondissement a tenu 17 séances au cours desquelles 468 résolutions ont été adoptées. De ces 17 séances, dix sont des séances ordinaires qui se sont déroulées en alternance au centre Roussin à Pointe-aux-Trembles et au centre récréatif Rivière-des-Prairies le 1^{er} mardi de chaque mois, à l'exception des mois de janvier et août durant lesquels le conseil fait relâche.

Élection partielle à la mairie de RDP-PAT

À la suite du départ précipité du maire, monsieur Joe Magri, en février 2010, l'équipe du greffe a mis de l'avant son expertise et déployé les ressources nécessaires pour coordonner le travail pré-électoral en vue des élections partielles qui se sont déroulées le 6 juin 2010. Au total, 364 bureaux de votes ont été mis en place pour permettre aux citoyens de l'arrondissement d'exprimer leur droit de vote.

Madame Chantal Rouleau, de Vision Montréal, a été élue au poste de mairesse de l'arrondissement.

Comités

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Ce comité a pour mandat d'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur toutes demandes relatives à une dérogation mineure, à un plan d'aménagement d'ensemble et à un plan d'implantation et d'intégration architecturale. Le CCU étudie également tout projet de règlement visant à modifier les règlements d'urbanisme et toute autre question y étant reliée.

Le CCU est formé de sept membres, dont un élu et six résidents de l'arrondissement. En 2010, ce comité s'est réuni à 13 reprises et les membres se sont prononcés sur 130 dossiers. Deux séances publiques se sont tenues portant sur deux demandes de permis de démolition.

Membres et secrétaire du comité :

M. Mario Blanchet, président et conseiller d'arrondissement du district de La Pointe-aux-Prairies
M. Claude Belzil
M. Jean-Pierre Gagnon
M^{me} Nicole Joyal
M. Yann Lessnick
M. Jean-Pierre Monette
M^{me} Michèle Simon
M. Jean-Guy Lessard (fin du mandat février 2010)
M. Jocelyn Gravel (fin du mandat février 2010)
M^{me} Jacqueline Pelletier (fin du mandat janvier 2010)
M^{me} Marie-France Frigon, secrétaire et directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Comité de circulation

Sa fonction première est de fournir au conseil d'arrondissement des avis et des recommandations sur la sécurité routière dans l'arrondissement. À cet effet, il reçoit et étudie toutes demandes de manière objective et se réfère, au besoin, aux normes de la signalisation routière du Québec et à la réglementation pertinente. L'étude des demandes se veut de nature essentiellement technique. Le comité se réunit habituellement une fois par mois à huis clos. Il était composé d'un membre du conseil d'arrondissement, nommé par résolution et qui agit à titre de président, et de six représentants en 2010. Le maire d'arrondissement était membre d'office de ce comité.

Au cours de l'année, le comité s'est réuni à huit reprises et a analysé 72 dossiers. Parmi les dossiers importants, mentionnons l'implantation de nouvelles limites de vitesse en décembre 2010 sur tout le territoire de l'arrondissement. Dans le cadre de ces nouvelles mesures, toutes les rues locales des secteurs résidentiels sont réduites à 40 km/h et d'autres nouvelles limites de vitesse sont implantées notamment sur le boulevard Henri-Bourrassa, entre l'autoroute A-25 et le boulevard Rodolphe-Forget, dont la limite est fixée à 60 km/h. Cette mesure vise à diminuer les accidents routiers.

Dans le cadre de l'implantation des nouvelles limites de vitesse, pas moins de 1000 panneaux de signalisation ont été changés. Une vaste campagne de communication, soutenue par les services centraux de la Ville de Montréal, a été réalisée pour informer la population de ces changements. En plus de publicités et d'articles parus dans les journaux locaux, l'arrondissement a installé 40 panneaux routiers avec comme thème « Ma rue a ses limites – en sécurité dans nos quartiers ». Il était aussi possible de visualiser la carte de l'arrondissement illustrant les limites de vitesse sur le site Web de la Ville de Montréal.



Membres et secrétaire du comité :

M^{me} Caroline Bourgeois, présidente et conseillère de la ville du district La Pointe-aux-Prairies
M. Laurent Gravel, chef de division de l'ingénierie
M^{mes} Édith Janisse et Sylvie Lafortune, agentes techniques en circulation-stationnement
M. Jean O'Malley, commandant du PDQ 45
M. Richard Fournel, commandant du PDQ 49
M. François Dubord, chef de division de la Sécurité incendie de Montréal
M. Roger Berthelot, chef de la Division de la voirie
M^{me} Sylvie Lalonde, secrétaire du comité et secrétaire recherchiste à la Direction du bureau d'arrondissement

S'informer aux bureaux Accès Montréal

Les bureaux Accès Montréal permettent aux citoyens d'entrer en contact avec les services municipaux. On peut joindre l'arrondissement soit par téléphone en composant le 311, par courrier électronique ou postal, ou encore, en personne en se présentant aux comptoirs de service. Deux bureaux Accès Montréal, l'un à Pointe-aux-Trembles, l'autre à Rivière-des-Prairies, desservent l'arrondissement.

Les citoyens sont reçus par un personnel efficace et compétent. En 2010, 54 919 clients se sont présentés dans les bureaux Accès Montréal alors que 33 200 appels ont été reçus. La norme de qualité du service établie par le réseau Accès Montréal est de 80 %, et l'arrondissement dépasse largement cette norme en atteignant un taux de satisfaction de 92 % au niveau de la qualité du service. Quant au service de courrier électronique, l'arrondissement a traité les demandes du BAM virtuel dans un délai de 24 heures, alors que la norme de qualité du service établie par le réseau Accès Montréal est un traitement de maximum 48 heures.

Les citoyens peuvent accéder à plusieurs services dont le paiement de comptes de taxes municipales et de constats d'infraction, l'obtention d'un bac vert, d'une carte Accès Montréal et d'une médaille d'identité pour chiens, le dépôt d'une requête, d'une plainte ou d'un commentaire, ou tout simplement pour obtenir des renseignements au sujet des services et activités de l'arrondissement et de la Ville de Montréal. Au total, les deux bureaux Accès Montréal ont enregistré 19 521 demandes d'informations.

Des outils pour informer la population

Afin de rester à l'affût, les citoyens ont plusieurs moyens de communication traditionnels et virtuels qui sont mis à leur disposition.



Le **Cyberbulletin** est un bulletin électronique mensuel qui permet aux citoyens de suivre la vie municipale de leur arrondissement et d'être informés sur les services et activités offerts en cours d'année. En 2010, l'image du Cyberbulletin a été rafraîchie et dynamisée. Ce bulletin est maintenant à l'effigie du Vieux-Moulin de Pointe-aux-Trembles.

La **chronique municipale**, quant à elle, est diffusée à toutes les deux semaines dans les deux journaux locaux de l'arrondissement. Elle permet aux citoyens de suivre la vie municipale et d'être informés des diverses activités de l'arrondissement.

Le **site Web** fait partie du portail Internet de la Ville de Montréal et est mis à jour continuellement. Il comporte une foule de renseignements concernant la vie sur le territoire et les services offerts par l'arrondissement et ses partenaires. On y retrouve toutes les informations en matière de loisir, culture, sport, services offerts, permis et réglementation, horaire, coordonnées, etc. Les procès-verbaux des séances du conseil y sont aussi versés. Le site Web est un moyen idéal pour les citoyens qui veulent obtenir une information sans avoir à se déplacer.

Le **Répertoire des activités** est publié une fois l'an, en août, et regroupe les activités offertes par les partenaires de l'arrondissement en matière de sports et de loisir. En 2010, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a décidé d'innover en présentant le répertoire dans une formule dynamique et plus pratique que jamais! Dans un format plus grand et avec une signature graphique raffinée, on y retrouve des sections clairement identifiées incluant plusieurs pages dédiées aux personnes ayant des besoins particuliers. Une carte de l'arrondissement a également été intégrée au document afin de repérer rapidement les différentes installations et lieux offrant ces activités sur le territoire.





Trois **calendriers culturels** sont produits chaque année et sont tirés en moyenne à 43 000 exemplaires. Ces programmations regroupent les activités offertes par les bibliothèques et les maisons de la culture de l'arrondissement. Le **Calendrier culturel** de l'automne 2010 a, pour une première fois, été inséré au centre du Répertoire des activités de sports et de loisir dans une formule conviviale et détachable. Ainsi, en jumelant ces deux documents, l'arrondissement a fourni à ses citoyens le moyen de profiter d'une offre de service globale en termes de sports, de loisir et de culture, et adaptée à tous les besoins.

S'ajoutent à ces publications des affiches, guides, dépliants et divers signets visant à informer et à faire la promotion des services et activités de l'arrondissement.

Relations avec les médias

L'arrondissement maintient continuellement des relations harmonieuses avec les médias et produit plusieurs communiqués de presse, entrevues, conférences de presse sur les divers sujets de l'actualité municipale.

Des campagnes efficaces

Collectes des déchets et de recyclage

En prévision du changement de l'horaire des collectes des déchets et de recyclage prévu le 1^{er} janvier 2011, une vaste campagne de communication a été déployée dans le but d'informer la population de ce changement majeur, mais aussi de sensibiliser les gens à l'importance de recycler davantage.



Un dépliant recto-verso, affichant les cartes géographiques par secteur et indiquant clairement l'horaire des collectes, a été envoyé dans toutes les boîtes postales des citoyens, commerces et entreprises de l'arrondissement. Cet outil, tiré à 50 000 exemplaires, fait partie d'une vaste campagne de communication ayant comme slogan « Plus on recycle, moins on jette ». Des affiches dans les installations municipales, des panneaux aimantés de format 32 po X 48 po posés sur les camions des collectes de déchets et de recyclage ainsi que des publicités dans les journaux locaux, sont autant de moyens mis en place pour informer les citoyens des nouvelles orientations de l'arrondissement en 2011.

De plus, des affichettes de portes ont aussi été produites en prévision du changement de l'horaire des collectes.

L'Été show se donne des ailes

En 2010, une nouvelle signature visuelle a donné un vent de fraîcheur à l'Été show, cet événement estival pendant lequel plus d'une vingtaine d'activités en plein air sont proposées par les maisons de la culture de l'arrondissement. Sur le thème « Vivez le buzz de l'été », le coup d'envoi de l'événement a été donné par une conférence de presse qui s'est déroulée à la maison Beaudry à Pointe-aux-Trembles. Des publicités dans les journaux locaux, des feuillets promotionnels distribués dans les écoles primaires ainsi que des panneaux de rue installés partout sur le territoire ont permis de faire connaître les activités présentées dans le cadre de l'Été show.

De plus, la programmation estivale, tirée à 43 000 exemplaires, a été distribuée à tous les citoyens et était disponible dans les installations municipales et sur le site Web de l'arrondissement.

Sécurité routière

La campagne annuelle de sécurité routière vise à sensibiliser les citoyens sur les comportements à adopter sur les voies publiques. Quarante panneaux routiers géants, installés en bordure des rues et des parcs, arboraient un nouveau visuel qui a dynamisé cette campagne. Ils visaient à sensibiliser les automobilistes au respect des limites de vitesse avec un thème comme « Ma rue n'est pas une piste de course » et aux risques engendrés par la vitesse excessive, surtout pour les enfants, avec comme mot d'ordre « Attention aux p'tits vites ». Pour leur part, les policiers des postes de quartier 45 et 49 s'étaient engagés à intensifier la surveillance routière dans tous les secteurs.

Dans le cadre de cette campagne, les employés de l'arrondissement ont souligné la journée In Memoriam le 7 avril 2010 par le port d'un ruban doré en mémoire des victimes des accidents de la route.



Plan de mesures d'urgence, de relève et de missions

Au cas où...

Une mise à jour annuelle du plan des mesures d'urgence, de relève et de missions (PURM) est effectuée systématiquement par l'arrondissement. Ainsi, toutes les directions de l'arrondissement voient à examiner à la loupe ce document de la première à la dernière page, lequel se peaufine d'année en année. Planification de la sécurité civile pour l'agglomération de Montréal, plans des quatre missions locales (aide aux personnes sinistrées, travaux publics, communications et soutien administratif et logistique), bottin des ressources humaines et plan de relève et de continuité des opérations, ne sont que quelques-unes des composantes du PURM.

Conjuguée à ce travail colossal, s'est greffée en mai 2010, la tenue de sept séances d'information où près d'une centaine d'employés et d'élus ont participé dans le but de mieux comprendre tous les aléas que comprend un plan d'urgence et d'être mieux préparés à un éventuel déclenchement de mesures d'urgence. Dans ce même ordre d'idées, l'arrondissement a participé à la journée porte ouverte du Centre de sécurité civile, en mai 2010, ce qui a permis, entre autres, de se familiariser avec les installations et de mieux comprendre notre rôle lors d'une éventuelle mobilisation. C'est à cet endroit même qu'est situé le Centre de coordination des mesures d'urgence.

Par ailleurs, en novembre 2010, les élus et une vingtaine de cadres de l'arrondissement, ont participé à une séance d'information initiée par le Centre de sécurité civile. Séance qui avait comme objectifs d'informer sur les nouvelles dispositions du Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal et de favoriser l'appropriation de la structure et du fonctionnement de l'Organisation de la sécurité civile.

Enfin, l'arrondissement de RDP-PAT a activé une partie de son plan d'urgence à l'été 2010 lors de la période de chaleur extrême qu'a connue le Québec. Ainsi, plusieurs haltes climatisées ont été mises à la disposition des citoyens et les horaires de piscines et de jeux d'eau ont été prolongés permettant ainsi aux citoyens de se rafraîchir.

Programme d'éducation

L'arrondissement a poursuivi son partenariat au *Programme d'éducation citoyenne à la sécurité civile* pour les jeunes et les aînés mis sur pied par le Comité mixte municipalités-industries-citoyens de l'Est de Montréal (CMMI-EM) et trois autres arrondissements.

Ce programme se présente en deux volets :

- Pour les élèves du primaire, une animation interactive de 50 minutes pendant laquelle il est question de la connaissance des risques et des bonnes pratiques en mesures d'urgence. Pour ce faire, différents outils de communication ont été développés : napperon/jeux, aide-mémoire, dépliant et affiche.
- Pour les personnes à capacités réduites, une animation théâtrale humoristique suivie soit d'une table ronde, d'un forum, d'un jeu-questionnaire, ou encore, d'un exercice collectif sont autant d'activités développées.



UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS À PROXIMITÉ

La coordination des événements publics sur le territoire de l'arrondissement, l'accueil, la surveillance et l'entretien sanitaire dans les installations municipales de loisir, la programmation d'activités dans tous les parcs ainsi que les préoccupations pour l'intégration des communautés culturelles et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sont des activités et fonctions qui occupent quotidiennement l'administration municipale.

De plus, l'arrondissement offre une profusion d'activités en régie et en partenariat et coordonne la tenue de plusieurs événements en misant sur l'étroite collaboration de plus de 100 organismes actifs au sein de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Aussi, soucieux de présenter une offre de service pour tous les citoyens, l'arrondissement et certains de ses partenaires accueillent, par exemple, la clientèle des personnes handicapées dans les installations municipales. L'arrondissement siège à plus de 15 tables de concertation au sein de la communauté.

Enfin, la gestion d'un parc immobilier composé d'arénas, bâtiments patrimoniaux, bibliothèques, centres d'activités, chalets de parcs, jardins communautaires, maisons de la culture, patageoires, piscines extérieures et intérieures et terrains sportifs fait partie des fonctions de l'arrondissement.

La culture et les bibliothèques

Programmation culturelle des maisons de la culture

Ouvrant en partenariat avec les institutions et les organismes du milieu, les maisons de la culture de RDP et de PAT ont pour mission de favoriser l'accessibilité à la culture pour tous à travers des événements et des activités présentés sous diverses formes : théâtre, musique, chanson, cinéma, arts visuels, danse et patrimoine. À cet effet, la programmation culturelle est conçue chaque année afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population. D'ailleurs, le succès est tel que la fréquentation de la maison de la culture Rivière-des-Prairies a connu une augmentation record de 108 %, en 2010. Du nouveau à la billetterie : les laissez-passer de tous les spectacles de la programmation culturelle des maisons de la culture sont maintenant

disponibles via Internet, sur le Réseau Admission ou directement à l'un des six lieux de distribution sur le territoire. De plus, le calendrier culturel de l'automne 2010 était présenté pour la première fois dans un format détachable au centre du Répertoire des activités de sports et de loisir.

Des bibliothèques animées

En 2010, les bibliothèques de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles ont accueilli quelque 302 000 visiteurs. Ces installations comptent plus de 200 000 documents, des nouveautés littéraires jusqu'aux plus récentes publications disponibles. Accès Internet, logiciels de bureautique, recherche en ligne, services adaptés, ateliers, contes et expositions sont à la portée des citoyens. De plus, cette année, les bibliothèques ont participé avec succès aux ateliers d'éveil musical « Petits bonheurs », visant à sensibiliser les tout-petits aux différentes disciplines artistiques et à leur permettre d'explorer le monde de la création.



Parmi les événements d'art public présentés en 2010, mentionnons l'exposition de l'œuvre Colin-maillard, présentée à la bibliothèque Rivière-des-Prairies. Cette œuvre a été réalisée en collaboration avec des personnes non-voyantes et l'artiste multidisciplinaire Rafaëlle de Groot, lauréate 2006 du prix Pierre-Ayot, distinction accordée par la Ville de Montréal.



Des projets de médiation culturelle

Chaque année, l'arrondissement réalise des projets de médiation culturelle ayant comme but de créer un contact direct entre les citoyens et des artistes professionnels. En 2010, cinq projets ont retenu l'attention :

- 1 **Vieux Thomas et la petite fée** : initiation des élèves de la maternelle à la 2^e année à la danse contemporaine et à la littérature.
- 2 **Kamo à la rencontre des finissants** : à travers le théâtre et la littérature, exploration d'outils aidant au passage entre le primaire et le secondaire pour les élèves de 5^e et 6^e année, et favorisant la persévérance scolaire.
- 3 **Sons de ville - Chants de communauté** : série de spectacles gospel s'adressant aux adolescents et adultes d'origine haïtienne.
- 4 **Les objets secrets de l'atelier** : en complément d'une exposition, rencontre avec des artistes en arts visuels qui expliquent leur processus de création et le sens de leur travail.
- 5 **L'éveil du moulin** : présentation des multiples facettes des métiers des arts vivants et du patrimoine bâti par le biais d'animations historiques et de visites guidées.

La renaissance du Vieux-Moulin

Considéré comme une richesse inestimable de l'arrondissement, le parc du Vieux-Moulin de Pointe-aux-Trembles est un site historique surplombant le fleuve. Tout l'été, ce lieu naturel unique a été l'hôte d'activités diverses valorisant la culture, le patrimoine et l'histoire locale, produites en partenariat avec l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles. Par ailleurs, cet organisme a également publié « Le moulin à vent de Pointe-aux-Trembles », un ouvrage de synthèse chronologique retraçant l'évolution du premier et du deuxième moulin à vent de la plus vieille paroisse rurale de Montréal.

Partenariat

En 2010, l'arrondissement a poursuivi ses partenariats avec l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles, la Coopérative de solidarité du centre multimédia de l'Est de Montréal et Les Amis de la culture de la Pointe. Avec un soutien financier de 15 000 \$ et un soutien immobilier de 45 310 \$,

l'arrondissement contribue au développement des services à la population en matière de culture et de patrimoine tout en appuyant le dynamisme de ses organismes partenaires.

L'Été show



En 2010, l'arrondissement a procédé au lancement de la programmation de l'Été show sur le thème « Vivez le buzz de l'été ». Les citoyens étaient invités à profiter gratuitement d'une vingtaine de spectacles de blues, jazz, opéra, théâtre familial, musique du monde, présentés en plein air dans les parcs. Les maisons de la culture ont donné place à des expositions de photographies, de sculptures, de peinture et d'arts graphiques, ainsi qu'à la diffusion d'œuvres cinématographiques québécoises. Le parc du Vieux-Moulin était l'hôte d'animations historiques mettant en vedette des artisans et des personnages du 18^e siècle. L'Été show se veut une occasion de découvrir les talents d'ici et d'ailleurs, tout en rendant la culture, l'histoire et les loisirs accessibles à tous les citoyens, de toutes les communautés culturelles.

L'art école et activités dans les CPE

La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, les maisons de la culture Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies oeuvrent en partenariat afin de permettre aux 5600 élèves des 16 écoles primaires francophones de l'arrondissement d'accéder à la culture. Fondée sur la diffusion d'œuvres d'artistes professionnels, la programmation s'inscrit dans le cadre des objectifs pédagogiques des écoles. Cette année, conte, danse contemporaine et théâtre étaient présentés aux enfants.

Par ailleurs, les maisons de la culture et les bibliothèques, de concert avec les centres de la petite enfance, élaborent et proposent une programmation diversifiée aux 3000 enfants âgés de cinq ans et moins : visite d'expositions, lecture de contes, ateliers d'art et spectacles de tous genres.



Les sports et les loisirs

Des équipements de qualité pour les citoyens

En 2010, l'arrondissement a poursuivi ses démarches visant à améliorer l'accessibilité universelle et la sécurité des personnes et des biens dans les parcs et les installations. Ainsi, plusieurs terrains sportifs et des sites d'activités de loisir ont bénéficié de travaux d'amélioration afin d'offrir aux citoyens des équipements de qualité et des services adéquats.

Parmi ces projets, l'arrondissement a investi au centre récréatif Rivière-des-Prairies pour l'installation de cloisons de plexiglas et de moustiquaires aux abords des allées de bocce offrant une aire de jeu des plus sécuritaires et aérée. De plus, le terrain synthétique du parc de l'école secondaire Pointe-aux-Trembles a été rénové et aménagé pour la pratique du football, ce qui lui a valu la certification FIFA II.

Des investissements importants ont été consacrés à la réfection du Centre aquatique RDP. Parmi les travaux réalisés, notons le réaménagement des casiers adaptés à une clientèle à mobilité réduite, l'installation d'un nouveau tremplin de trois mètres, ainsi que l'amélioration du système d'éclairage. Dans le cadre du programme d'accessibilité universelle, l'arrondissement a également réaménagé les vestiaires de la piscine St-Georges.

Une offre de service diversifiée

Par le biais des organismes du milieu, soutenus par l'arrondissement, un large éventail d'activités de loisir et sportives est offert aux citoyens. Dans le but de contribuer au développement d'une communauté plus active et épanouie, l'offre de services se bonifie d'année en année, tout en demeurant accessible pour tous. Dans cet esprit, le Répertoire des activités des sports et de loisir constitue le guide de référence pour les citoyens qui désirent s'impliquer dans leur milieu et faire leur choix facilement en vue de la période des inscriptions. En 2010, plus de 300 activités ont été répertoriées et classées selon des catégories bien définies, jeunes, adolescents, adultes et aînés, ainsi que les personnes ayant des besoins particuliers.

Des initiatives pour les jeunes



Chaque année, l'arrondissement se fait un honneur d'encourager les jeunes à participer à des événements sportifs et d'organiser des projets répondant à leurs besoins.

En 2010, près de 350 jeunes de l'arrondissement ont participé aux 33^e Jeux de Montréal, du 7 au 11 avril, où plusieurs se sont distingués dans leur discipline. En effet, les athlètes de l'équipe de basket-ball et en gymnastique rythmique ont mérité une médaille d'argent. Une troisième place a été décernée aux participants en gymnastique artistique, alors que ceux en athlétisme, patinage artistique et ringuette ont obtenu une quatrième position.

L'arrondissement était l'hôte du 40^e Championnat provincial de ballon sur glace, tenu à l'aréna Rodrigue-Gilbert du 2 au 4 avril 2010. Cet événement a connu un grand succès alors que plus de 3000 spectateurs ont encouragé les quelque 800 joueurs présents. Mentionnons également la participation de l'arrondissement à l'organisation des Championnats provinciaux de baseball.

Par ailleurs, l'arrondissement a pris en charge temporairement, en 2010, la gestion des activités et de l'offre de loisir du quartier Rivière-des-Prairies. En plus d'une programmation variée pendant les sessions hiver, printemps et automne, les familles prairivoises ont eu accès à un club de vacances estival. De plus, pour la première fois à l'été 2010, la pratique du deck hockey était offerte sur les deux patinoires de l'aréna Rodrigue-Gilbert.

Le développement social

Des actions d'aide humanitaire

Interpellé par le séisme qui a touché Haïti en janvier 2010, l'arrondissement a mis en place des actions pour soutenir la communauté haïtienne. Ainsi, la création du programme de parrainage humanitaire a donné lieu au projet Soutien à l'intégration, liaison et accompagnement (SILA) visant à favoriser l'accueil des Haïtiens s'établissant dans l'arrondissement à la suite du séisme. De plus, des locaux et de l'équipement informatique ont été mis à la disposition de la communauté haïtienne afin de faciliter les communications avec leur famille et les aider à obtenir des ressources auprès des ministères provinciaux et fédéraux.

Des projets qui répondent aux besoins

Actif auprès de la communauté, l'arrondissement collabore et soutient divers projets d'intégration et de sensibilisation spécifiques aux réalités économiques, sociales, familiales et multiculturelles sur le territoire.

En 2010, l'arrondissement a accompagné le Comité de consultation et d'action sur le logement social de Rivière-des-Prairies pour la mise en œuvre du projet de Coopérative d'habitation dans ce quartier visant à créer des logements abordables pour les familles nombreuses et les personnes seules.

L'accès à des locaux du centre communautaire RDP a permis à l'organisme Les Amis de l'Est pour la déficience intellectuelle de mettre en œuvre un camp de jour spécialisé rejoignant une clientèle ayant une déficience intellectuelle. La proximité des parcs, de la bibliothèque et d'autres services a favorisé la réussite des activités.

En 2010, le dernier volet du projet « Ma sexualité m'appartient » a été dévoilé par le biais de capsules vidéo à l'intention des garçons. Compte tenu du succès et de l'engouement qu'a généré ce projet, des animations sont prévues dans dix autres écoles secondaires de l'Est de Montréal, en 2011.

Le projet de joujouthèque à Rivière-des-Prairies a vu le jour grâce à la collaboration de différents acteurs et partenaires. Cette initiative concertée permet aux familles et à la clientèle de 0 à 5 ans d'avoir accès à des jouets ludiques et de créer des liens de proximité.

La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a également participé à l'élaboration du plan d'action et du plan triennal de l'organisme à but non lucratif Avenir d'enfants. Créé à l'initiative du ministère de la Famille et des Aînés et de la Fondation Lucie et André Chagnon, cet organisme accompagne et soutient les communautés locales engagées dans des projets de développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté.



L'arrondissement a aussi contribué à la réalisation de la marche pour la non-violence, le 24 septembre 2010. Accompagné par les répondants de certains organismes ainsi que par plusieurs acteurs communautaires et politiques, un groupe de jeunes de l'école secondaire Jean Grou et des écoles primaires du quartier RDP ont fait la tournée de divers lieux pour conscientiser les citoyens et promouvoir la non violence. Une vingtaine de drapeaux blancs ont été remis aux responsables des établissements scolaires, municipaux et communautaires en guise de symbole de paix.

La communauté à l'honneur

Grâce à leur collaboration, les organismes contribuent au dynamisme de la vie de quartier et leur expertise est indispensable dans le développement social de l'arrondissement. D'ailleurs, en 2010, dix organismes ont signé une entente de trois ans, dans le cadre de la convention de partenariat. Par le fait même, l'arrondissement a consacré plus de 1 431 270 \$ en contributions financières aux organismes communautaires pour soutenir divers programmes ou activités.



Événement annuel très apprécié, la fête des bénévoles permet de remercier ceux et celles qui œuvrent au sein de plus de 100 organismes du milieu. Plus de 350 bénévoles ont participé à cette soirée précédée d'un souper, dans une ambiance de jazz.



L'AMÉNAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Une des nombreux mandats de l'arrondissement est de voir à l'aménagement du territoire, tant dans son utilisation du sol que dans son développement.

Il oriente ses actions vers la création de conditions favorables au développement économique, sans jamais perdre de vue que l'ensemble du territoire doit refléter un milieu de vie de qualité, où l'individu a sa place. Pour y parvenir, l'arrondissement assiste, entre autres, les citoyens et les entreprises dans le cheminement de requêtes pour un projet nécessitant un permis de construction, de démolition ou de modification d'un immeuble.

L'arrondissement reçoit et traite toutes sortes de requêtes et de demandes de permis. Il gère les activités d'inspection liées à la construction et à l'occupation des bâtiments et des terrains, en plus de voir au respect des normes de salubrité et de sécurité dans les habitations pour assurer leur conformité à la réglementation municipale applicable.

Nouvel encadrement des activités de déneigement



La réglementation relative au déneigement des propriétés privées sur le territoire de l'arrondissement existe depuis longtemps, mais certains y contreviennent en déversant leur neige sur le domaine public. Ce geste n'est pourtant pas sans conséquence. En plus de gêner la circulation des piétons, des automobilistes et des véhicules d'urgence, il complique les activités de déneigement de l'arrondissement et en augmente considérablement les coûts, ces derniers devant être ultimement assumés par l'ensemble des citoyens.

En vue d'encadrer de façon plus efficace les activités de déneigement des propriétés privées, un nouveau règlement intitulé *Règlement sur le déneigement* (RCA10-30037) a été adopté en 2010. Il introduit l'obligation, dès 2011, d'obtenir un permis de déneigement pour toute personne physique ou morale qui effectue des travaux de déneigement à l'aide d'un véhicule routier, motorisé et immatriculé, pouvant circuler sur un chemin public. Les vignettes associées au permis devront être apposées sur chacun des véhicules y étant liés. Celles-ci permettront aux inspecteurs affectés à cette tâche, d'identifier facilement les contrevenants.

Installation de piscines résidentielles

L'entrée en vigueur en 2010 du règlement provincial intitulé *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* (c. S-3.1.02.r.1) rend obligatoire par la loi, l'obtention d'un permis délivré par la municipalité pour l'installation de tout type de piscines résidentielles (piscine creusée ou semi-creusée, hors terre ou démontable ainsi que leurs accès). Dès 2011, les citoyens de l'arrondissement devront déposer une demande et obtenir un certificat d'autorisation d'installation de piscines résidentielles, préalablement à l'installation de tout type de piscines, d'un spa ou tout autre bassin extérieur permanent ou temporaire dont le niveau de l'eau est de plus de 0,6 m de profondeur. Les préposés à l'émission des permis de l'arrondissement valideront, à partir des documents exigés, la conformité des installations projetées à la réglementation provinciale.

Le développement économique

En 2010, plus de 650 permis de construction, de transformation et de démolition de bâtiments ont été émis pour des travaux d'une valeur de l'ordre de 114,5 M\$. À ceux-ci s'ajoutent 211 nouveaux certificats d'occupations commerciales et autres certificats d'autorisation. Ces diverses demandes, en plus de celles liées aux permis de lotissement, à l'urbanisme et aux différents services administratifs offerts, ont généré des revenus de l'ordre de 1,25 M\$ pour l'arrondissement. Outre le suivi des permis et des certificats, l'arrondissement a traité quelque 900 requêtes de citoyens visant l'application des règlements sous sa juridiction.

Pour l'année 2010, les investissements se répartissent comme suit :

- 8 M\$ en projets commerciaux
- 6,3 M\$ en projets gouvernementaux et institutionnels
- 5,9 M\$ en projets industriels
- 94,3 M\$ en projets résidentiels

La croissance continue du secteur résidentiel

Malgré la récession économique mondiale, l'activité économique a poursuivi sa lancée dans l'arrondissement, ce qui s'est traduit par d'importants projets d'investissement surtout dans le développement résidentiel, un secteur générateur d'emplois. Il y a donc eu l'ajout de plus de 392 unités de logement, dont 260 maisons unifamiliales sur le territoire de l'arrondissement.

Parmi les projets d'envergure dans ce domaine, mentionnons :

- La construction, au coût de 1,2 M\$, d'un bâtiment commercial (garderie), boulevard de la Rivière-des-Prairies;
- La construction, au coût de 2,1 M\$, d'une usine de fabrication de béton, rue Sherbrooke Est;
- La construction, au coût de 3,9 M\$, d'une maison de retraite de 35 logements, boulevard du Tricentenaire;
- Les travaux de transformation, au coût de 2,4 M\$ pour la rénovation d'un bâtiment, boulevard Rodolphe-Forget;
- La construction, dont le coût totalise 4,3 M\$, de deux bâtiments résidentiels de 12 logements, rue Notre-Dame Est;
- Les travaux de transformation, au coût de 1,5 M\$ pour l'agrandissement d'un bâtiment industriel, boulevard Henri-Bourassa;
- Les travaux de transformation, au coût de 14,2 M\$ pour le dégarnissage et la rénovation d'un bâtiment, rue Forsyth;
- La construction, dont le coût totalise 4,8 M\$, de quatre bâtiments résidentiels de huit logements, rue Victoria.



DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

L'arrondissement est responsable des processus de dotation et de planification de la main-d'œuvre pour ses propres ressources. Il assume le développement organisationnel en matière de relations de travail, de prévention et de santé et sécurité au travail. De plus, la formation et le développement de la main-d'œuvre, le programme d'accès à l'égalité en emploi, la politique de respect de la personne, le programme de gestion de la performance des cadres et le suivi de la paie sont autant de fonctions et de programmes qui relèvent directement de l'arrondissement pour les employés qui le composent.

La gestion des ressources financières et matérielles et la coordination de la préparation du budget des dépenses, des revenus et des immobilisations de l'arrondissement sont des fonctions assumées également par ce dernier, ainsi que l'approvisionnement en biens et services.

Enfin, le personnel de l'arrondissement élabore de façon continue une planification stratégique, des outils d'information de gestion, d'indicateurs de performance et de tableaux de bord de gestion et d'outillage informatique afin de permettre une prise de décision éclairée et favoriser l'atteinte des objectifs de l'arrondissement.

La composition des effectifs pour l'année 2010

Catégorie d'emplois

Cols blancs	137
Cols bleus	176
Professionnels	30
Cadres	41 (incluant les contremaîtres et excluant le personnel politique)
TOTAL	384

*(ces données représentent le personnel permanent et temporaire conforme à l'organigramme 2010)

En 2010...

Représentation des femmes :	48,4 %
Représentation des minorités ethniques et visibles :	10,1 %
Moyenne d'âge des employés :	40,5 ans
Moyenne d'années de service :	11,3 ans
Embauche (incluant les réembauches) :	59 embauches temporaires
Retraités :	15 retraités

Syndicats et associations

En 2010, 99,8 % des employés étaient représentés par trois syndicats et deux associations :

Syndicat des cols bleus regroupés : 45,8 %

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal : 35,6 %

Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal et professionnels scientifiques à pratique exclusive de Montréal : 7,8 %

Associations des contremaîtres municipaux et des cadres : 10,6 %

L'accessibilité universelle

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles est réputé pour son implication dans l'accessibilité universelle dans le but que les citoyens aient un accès aux services municipaux. Un représentant par direction siège au comité transversal sur l'accessibilité universelle afin de s'assurer que des mesures pour adapter adéquatement les services, activités et installations soient mises en place au sein de sa propre direction.

Différents projets ont vu le jour en 2010, dont les principaux sont les suivants :

- Au Centre aquatique de Rivière-des-Prairies, outre les interventions habituelles, des ouvre-portes automatiques ont été installés ainsi que des voyants lumineux stroboscopiques. Les douches et vestiaires ont été mis aux normes, et les rampes d'accès modifiées.
- À l'aréna René-Masson, les salles de toilettes ont été mises aux normes, des portes automatiques ont été installées et des espaces de stationnement ont été délimités.
- Au parc St-Georges, les vestiaires et toilettes du bâtiment de la piscine extérieure ont été mis aux normes.
- En ce qui a trait au programme montréalais d'accompagnement en loisir, les activités de loisir à l'intention des personnes ayant des limitations fonctionnelles ont été maintenues. De plus, dans le cadre du programme des clubs de vacances, une contribution financière totale de 15 000 \$ a été octroyée à quatre organismes accueillant des enfants ayant des limitations fonctionnelles.
- L'offre de service des bibliothèques de l'arrondissement s'est aussi améliorée par la bonification des collections de livres en gros caractères et de livres audio. En effet, 116 titres en gros caractères et 34 titres audio ont été achetés.
- Il faut également souligner la mise au point d'outils de sensibilisation relativement à la communication avec les personnes ayant des limitations fonctionnelles à l'intention des employés de première ligne. L'organisme Handidactis a préparé une session d'information intitulée « Atelier de sensibilisation à l'accueil des personnes ayant des limitations fonctionnelles ».
- La pataugeoire du parc Montmartre étant désuète, ne possédant aucun aménagement favorisant l'accès universel et limitant son utilisation uniquement aux jeunes enfants, a été démolie et remplacée par un jeu d'eau conçu sur le thème des couleurs, accessible aux enfants de tous âges et aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit du premier jeu d'eau du genre à être aménagé à l'arrondissement.

La santé et la sécurité au travail – La formation

Beaucoup d'efforts sont déployés chaque année afin de réduire les risques d'accident et ainsi accroître la sécurité de l'environnement de travail des employés de l'arrondissement, et ce, dans tous les domaines d'activités. Grâce au suivi serré des dossiers d'accidents de travail, une économie de 147 616 \$ a été réalisée par la réduction des coûts imputés par la CSST.

Du côté de la formation, près de 300 employés, toutes catégories confondues, ont bénéficié d'une activité de formation en 2010, enrichissant ainsi leur compétences et connaissances professionnelles.

LES EMPLOYÉS S'IMPLIQUENT

Centraide et Croix-Rouge

Plus que jamais, Centraide et la Croix-Rouge avaient besoin du soutien indispensable des bénévoles, des donateurs et des organismes communautaires de leur réseau pour continuer à œuvrer auprès des personnes plus vulnérables. Une multitude d'activités ont été mises en place à l'automne 2010 et ont permis d'amasser la rondelette somme de 11 612,45 \$. L'appui généreux des employés de l'arrondissement démontre que la solidarité n'était pas en crise.

En effet, grâce à leur support, la campagne de financement 2010 s'est traduite par une hausse de 30 % par rapport à 2009.

En hommage aux retraités

Chaque année, les employés qui partent à leur retraite et ceux ayant cumulé 25 années de service au sein de la fonction municipale ont leur moment de gloire lors d'une soirée reconnaissance organisée en leur honneur. Le départ de ces derniers a été souligné en novembre 2010 au centre récréatif Rivière-des-Prairies dans une formule 5 à 7 alors qu'un cadeau-souvenir leur a été remis. Au total, 15 employés de l'arrondissement ont pris le chemin de la retraite où de nouveaux défis les attendent. Sept autres employés, cumulant 25 années de service, poursuivront leur carrière à la Ville, enrichissant ainsi l'arrondissement de leur précieuse expertise professionnelle.

L'année 2010 marque également le départ de monsieur Pierre Santamaria, directeur d'arrondissement depuis 2001. Monsieur Santamaria a également eu droit à un hommage particulier, le 24 novembre, alors que près d'une centaine d'invités ont pris part à sa soirée de reconnaissance au cours de laquelle un diaporama a été présenté,

passant en revue certains épisodes de sa carrière professionnelle et d'autres moments importants de sa vie.



Nouveau look et virage électronique pour l'Empreinte

L'Empreinte est le journal interne de l'arrondissement et propose un contenu varié. Il est préparé par un comité de rédaction composé d'employés représentant chacune des directions.

En 2010, l'Empreinte a rafraîchi son design graphique et a pris un virage vert. Chaque trimestre, le journal interne est maintenant livré de façon rapide et écologique par courrier électronique à tous les employés. Bien sûr, quelques exemplaires papiers sont prévus pour les employés qui n'ont pas accès à un ordinateur. De plus, dans le but de répondre adéquatement aux attentes des lecteurs, un sondage a été réalisé et a permis de mieux cerner les habitudes de lecture et de cibler les sujets les plus appréciés.



Kaléidoscope

Des employés de l'arrondissement ont participé à une intervention théâtrale nommée Kaléidoscope dans le cadre de la semaine contre le racisme. Afin de réfléchir et de trouver des pistes de solutions adaptées aux défis quotidiens de la diversité, les employés ont partagé leurs pratiques tant dans le domaine des ressources humaines, des sports et loisirs, de l'urbanisme ou de la prestation de services.

47 dons qui comptent!



Sachant que seulement 3 % des Québécois admissibles au don de sang contribuent à la réserve collective, l'arrondissement est fier de tenir annuellement une collecte de sang auprès de la communauté. Ainsi, en collaboration avec Héma-Québec et fidèle à sa tradition, l'arrondissement a tenu, le 7 septembre 2010, sa collecte de sang au centre récréatif RDP. Quelque 47 donneurs de sang ont ainsi contribué à sauver quatre vies chacun, c'est donc près de 200 individus qui en bénéficient.

Grâce au soutien des bénévoles d'Héma-Québec, des élus et du personnel de l'arrondissement, cette journée s'est déroulée avec succès.

